

Jumelage Aiguillon / Visé

2013

Déplacement des Aiguillonais à Visé du 19 au 23 Juillet

Fiche d'inscription

1 - Nom et Prénom des participants

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Age	Profession	Parenté

Les mineurs ne seront acceptés que dans le cadre d'une association et avec une autorisation parentale

2 - Moyen de transport choisi (rayer la mention inutile)

Train Car Voiture particulière Autre Moyen

« Une caution de 20€ est demandée aux personnes utilisant le « car ». Elle sera restituée au moment du départ »

3 - Hébergement à Visé : (rayer la mention inutile)

Famille d'accueil Hôtel Collectivité Autre

Dans le cas où l'hébergement serait assuré dans une famille visétoise sur une invitation personnelle, préciser les coordonnées de la famille :

Nom :

Adresse :

N° tél :

Aiguillon, le

Signature

A retourner impérativement avant le 31 Mai 2013

AFA - Place du 14 Juillet 47190 AIGUILLON

Bureaux ouverts : Mardi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h / Mercredi et jeudi de 9h à 12h

Tél : 05 53 64 65 31

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné (e).....(père,mère)
autorise
mon fils/fille.....

- A participer aux Festivités du Jumelage qui se dérouleront du 19 au 23 Juillet 2013 à Visé
- A pratiquer des activités sportives, culturelles, ou autres activités liées au jumelage.
- Et si nécessaire, autorise les responsables de l'association à faire pratiquer les interventions chirurgicales d'urgence suivant les prescriptions du médecin.

Aiguillon, le

Signature